



- 1 -

Au moment du projet de fusion, vous nous donnez les noms des sociétés - absorbante, absorbée(s) - afin que nous puissions vous proposer puis réserver le nom de domaine respectant le décret 2011-1473 du 9 novembre 2011. Ce délai peut être réduit à 24 h si vous êtes très pressés !

- 2 -

Le jour du dépôt au Greffe, et après réception de l'avis de projet et du traité de fusion, nous mettons le site en ligne. Le délai de 30 jours démarre donc le jour du dépôt.

- 3 -

Pour valider que le site est accessible durant ces 30 jours, un système automatique vérifie toutes les 15 minutes que le site est en ligne.

- 4 -

A l'issue des 30 jours, nous vous délivrons une attestation validant la présence de façon ininterrompue du site internet. Cette attestation est accompagnée d'une copie d'écran et d'un relevé des 2880 accès au site effectué par notre outil de suivi.



<https://publicite-fusion.com>

Publicité Fusion
3 rue Charles Alby 92370 CHAVILLE
01 777 51 789
info@publicite-fusion.com

Publicité Fusion est une marque de l'agence de communication digitale XYLOON
SAS au capital de 1000.00 €
RCS Nanterre 539 669 358 – APE 6201Z
TVA intracommunautaire FR01539669358

Gagnez du temps face aux
délais du BODACC



Projet de scission

Projet de fusion - acquisition

Projet d'apport partiel d'actif

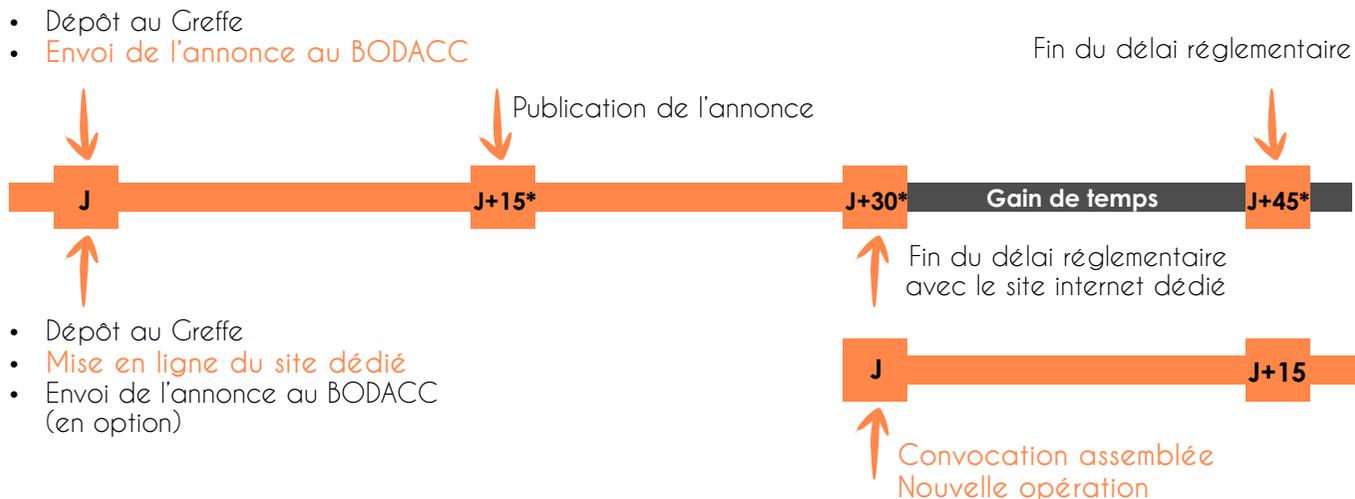
<https://publicite-fusion.com>





<https://publicite-fusion.com>

Publication  de votre projet
de Fusion Acquisition
en **24** heures



Conforme à la loi n° 2011-525 du 17 mai 2011 de simplification et d'amélioration de la qualité du droit et du décret n° 2011-1473 du 9 novembre 2011 relatif aux formalités de communication en matière de droit des sociétés

- Prise en charge du nom de domaine en .com
- Création du site internet sur une plate-forme de test pour validation par le cabinet d'avocats
- Mise en ligne du site le jour du dépôt au Greffe
- Mise en place de l'outil de suivi automatique



- A l'issue des 30 jours réglementaires
- Etablissement d'une attestation validant la présence de façon ininterrompue du site internet, attestation envoyée par mail et par courrier (original)
 - Mise à disposition du fichier excel avec le relevé des 2880 accès au site effectué par notre outil de suivi